

PLR.Les Libéraux-Radicaux Secrétariat général Neuengasse 20 Case postale CH-3001 Berne +41 (0)31 320 35 35

www.plr.ch

info@plr.ch

/plr.lesliberauxradicaux

@PLR_Suisse

Office fédéral de l'aviation civile Section Plan sectoriel et installations 3003 Berne

Par mail: bernhard.traber@bazl.admin.ch

Berne, 25 septembre 2018 / nb Anhörung SIL

Plan sectoriel des transports, Partie Infrastructure aviation (PSIA) – Partie conceptuelle Prise de position du PLR.Les Libéraux-Radicaux

Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer dans le cadre de la procédure de consultation de l'objet mentionné ci-dessus. Vous trouverez ci-dessous notre position.

PLR. Les Libéraux-Radicaux rejette le plan sectoriel tel que proposé. La thématique des contraintes de capacité, enjeu majeur de nos aéroports et compagnies aériennes, n'y est pas abordée de manière suffisamment concrète.

Dans le cadre de la procédure de consultation sur la modification de la loi sur l'aviation (LA), terminée en septembre 2015, le PLR soulignait l'importance de l'aviation civile pour notre économie largement orientée vers l'exportation: en effet environ 40% de la valeur de nos exportations est réalisée par voie aérienne. Le PLR demandait que la problématique de la capacité des infrastructures aéroportuaires soit clairement adressée. Le rapport mis à l'époque en consultation se penchait sur cette question. Il considérait les manques de capacité actuels comme le plus grand défi pour l'aviation suisse, mais ne présentait pas de stratégie claire, ni de mesures concrètes pour une amélioration des conditions cadres qui permettrait à l'aviation de réagir de manière adéquate aux défis qui s'annoncent.

Pourtant, cette thématique doit être abordée concrètement et dès à présent. Un calendrier plus serré doit être adopté pour l'adaptation des conditions cadres nécessaires à la suppression des contraintes de capacité. Des mesures concrètes doivent être présentées afin de développer les capacités, principalement dans les aéroports les plus concernés, à savoir Genève et Zurich. Il en va de l'intérêt national. Le trafic aérien civil ne cesse de croitre au niveau international. La Suisse ne peut pas se permettre de rester en retrait, au risque de se retrouver déconnectée des destinations internationales les plus importantes. Ne pas prendre les devants dans ce domaine mettrait par ailleurs en péril la fonction de plaque tournante de l'aéroport international de Zurich.

L'aviation civile connait une évolution rapide. Les aéroports suisses sont en concurrence directe avec ceux des pays voisins, principalement Munich, Vienne et Francfort. Il s'agit dès lors de veiller à ce que l'évolution des capacités de nos aéroports permette de maintenir leur compétitivité au niveau régional. Se rabattre sur les aéroports des pays voisins n'est une alternative ni pour la population suisse ni pour nos entreprises. Enfin, il convient de rappeler que les cantons et communes les plus directement concernés doivent bien évidemment être entendus en priorité et leur position être prise sérieusement en compte.







Ils restent les premiers affectés, autant par les effets positifs que négatifs, qui découlent de la présence d'un aéroport sur – ou proche de – leur territoire. Toujours concernant la question des capacités, il devrait être étudié plus en détail comment les aéroports régionaux pourraient contribuer, pour l'aviation générale ou d'affaires, à décharger les aéroports nationaux. Ceci permettrait d'optimiser l'utilisation des infrastructures aéroportuaires existantes.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos arguments, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos plus cordiales salutations.

PLR.Les Libéraux-Radicaux La Présidente

Le Secrétaire général

Petra Gössi Conseillère nationale

l'émi

Samuel Lanz